

# LE QUOTIDIEN

## JOURNAL DU SOIR.

MERCIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

JEUDI, 5 AVRIL 1883.

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN  
5 avril 1883

### LA POLLE

(Suite)

M. de Lasserre descendit de voiture devant la grille du château ; et pendant qu'un domestique venait prendre sa valise, un autre allait prévenir sa maîtresse qu'un étranger, un invité sans doute, arrivait au château.

Mme de Montperrey quitta aussitôt sa société et vint à la rencontre du voyageur annoncé. Elle reconnut M. de Lasserre elle laissa échapper un cri d'agréable surprise. Puis lui tendant amicalement la main :

— Vous, c'est vous, c'est bien vous ! s'écria-t-elle ; en vérité, mon cher comte je ne puis en croire mes yeux. Quel effort vous avez dû faire pour vous séparer de vos vieux livres, monsieur le savant ! C'est un sacrifice ce à un énorme sacrifice. Soyez certain qu'il vous en sera tenu compte. Je suis touchée, profondément touchée, mon ami, de la grande preuve d'amitié que vous me donnez.

— Demain, madame la marquise, répondit le comte en souriant, je vous apprendrai comment et pourquoi je me suis décidé subitement à sortir de ma retraite.

— Bien ; ce sera, j'en suis sûre, très intéressant. Mais la joie de vous voir me fait oublier mon premier devoir de maîtresse de maison. Vous devez avoir besoin de prendre quelque chose.

— Non, madame, j'ai déjeuné à Tours.

— S'il en est ainsi, vous n'avez qu'à penser à votre toilette. Allez donc vous habiller, mon cher comte, et ne soyez pas trop longtemps ; j'ai hâte de vous présenter à ma société.

La marquise se tourna vers un domestique et lui dit : — Conduisez M. le comte de Lasserre dans la chambre de Diane.

Pendant que le comte prenait possession de son appartement et changeait de costume, la marquise annonçait à ses invités l'arrivée au château du comte de Lasserre.

Les quelques personnes qui connaissaient le savant ne cherchaient point à cacher leur surprise.

— Mais, reprit la marquise, si M. le comte est un savant, c'est-à-dire un homme grave et même austère, il ne nous empêchera point de nous récréer ; d'ailleurs, il est excellent musicien et il aime beaucoup à entendre chanter. Voyons, mademoiselle Hélène, continua-t-elle en s'adressant à une jeune fille, il me semble que c'est votre tour de nous chanter quelque chose.

— Je ne veux pas me faire prier répondit la jeune fille en se levant. Madame la marquise veut-elle me dire ce qu'elle désire m'entendre chanter ?

— Oui, vraiment, ma chère belle, et, si vous le voulez bien, vous nous ferez entendre cette romance que vous m'avez chantée l'autre jour et que j'ai trouvée si jolie.

— Ce que m'ont dit les fleurs ?

— Oui. La jeune fille se mit au piano et, s'accompagnant elle-même, elle chanta d'une voix ravissante et avec un goût exquis le premier couplet de la romance.

— Aussitôt le salon se remplit d'un murmure flatteur.

— Charmant, c'est charmant, disait-on, et l'on applaudissait. Pendant le prélude du deuxième couplet, la porte du salon s'ouvrit doucement et le comte de Lasserre parut. Mais, sur un signe que lui fit la marquise, il resta immobile et tendit l'oreille pour écouter.

La jeune fille chanta le deuxième couplet que voici :

Être jeune, belle, admirée,  
Ne comble point tous les desirs ;  
Briller au bal, une soirée,  
Ne donne pas tous les plaisirs ;  
Il faut un cœur bien suprême,  
Baume divin pour ses douleurs ;  
Pour être heureuse il faut qu'on aime  
Voilà ce que m'ont dit les fleurs !

De nouveaux applaudissements se firent entendre, plus bruyants et plus nourris que la première fois.

Le comte avait écouté, l'âme ravie, complètement sous le charme de la voix suave et mélodieuse de la jeune fille. Et quand elle avait dit avec une expression adorable ce vers : "Pour être heureuse il faut qu'on aime" il avait senti son cœur bondir dans sa poitrine. Ce vers ne résumait-il pas toutes ses pensées ? Il lui semblait que ces paroles qu'il venait d'entendre, avaient été écrites pour lui et que la jeune fille avait chanté ce couplet pour lui seul.

Cependant la marquise s'était levée. Elle s'avança vers le comte, le prit par la main, et l'attira au milieu du salon :

— Messieurs et Mesdames, dit-elle, je suis heureuse de vous présenter M. le comte de Lasserre, un de mes meilleurs amis.

Tous les regards se dirigèrent de son côté. Trois ou quatre personnes vinrent lui serrer la main. Avec plus d'aisance qu'on ne pouvait en attendre de lui, il salua les dames qui lui répondirent par de gracieux sourires.

— Mais ce n'est plus le même homme, se disait la marquise ; il est transformé.

Le comte s'approcha de la chanteuse.

— Mademoiselle, lui dit-il, avec un léger tremblement dans la voix, je ne veux pas être ici un trouble-fête et je serais désolé de priver ces dames et ces messieurs du plaisir de vous entendre. Je vous en prie, mademoiselle, veuillez continuer.

— Oui, oui, ma chère Hélène, dit la marquise, le troisième couplet.

Le comte s'éloigna de quelques pas ; mais il se plaça de manière à bien voir le visage de la jeune fille et à saisir tous les mouvements de sa physionomie.

Celle-ci, toute rougissante chanta le dernier couplet de la romance.

Mlle Hélène de Noirmont était d'une incomparable beauté.

Mais ce qui, chez elle, attirait surtout, séduisait, captivait, fascinait, c'était l'expression de candeur, la suavité de sa figure angélique, et plus encore le regard indéfinissable, mais adorable, qui s'échappait, à travers les longues franges de ses paupières, de ses grands yeux clairs illuminés.

Aucune des rares perfections de Mlle Hélène de Noirmont n'échappa au comte de Lasserre. Quand, un peu plus tard, on sortit du salon pour aller faire un tour de promenade dans les jardins, en attendant l'heure du dîner, le comte offrit son bras à Hélène.

— Mademoiselle, lui dit-il vous avez une voix délicieuse et vous chantez à ravir, c'est un bonheur de vous entendre.

— Je sais que vous êtes très bon musicien, monsieur, répondit-elle ; aussi suis-je flattée de votre apparition ; mais, monsieur le comte, vous exagérez certainement mon faible mérite.

— Mademoiselle, répliqua le comte avec chaleur, vous possédez une qualité rare et dont je fais le plus grand cas : la modestie.

Pour la première fois de sa vie M. de Lasserre se montra très empressé, très aimable auprès des femmes. Pendant le dîner, il fut d'une gaieté charmante. Désireuse de le faire connaître à sa société, la marquise s'ingénia à le faire causer. Par son érudition, sa parole facile et son esprit, il sut captiver l'attention et intéresser tout le monde.

La soirée se termina par un bal. Le comte de Lasserre, oubliant son âge et la gravité de l'homme de science, dit à la marquise :

— Pour vous prouver que je ne suis plus un sauvage, je vais danser.

Et il dansa. Nous n'avons pas besoin de dire que Mlle de Noirmont fut particulièrement l'objet de ses attentions.

Dans la situation d'esprit où se trouvait le comte depuis quelques jours, il fallait peu de chose pour exalter son imagination et le pousser à l'enthousiasme. Il avait entendu chanter Mlle de Noirmont. Elle l'avait ému ; puis, loin de chercher à se dérober à l'impression produite par la beauté de la jeune fille, il avait, au contraire, concentré toute son attention sur elle. Il la connaissait depuis quelques heures seulement, et déjà il l'aimait.

On se coucha à une heure avancée de la nuit. Malgré cela le comte fut en proie à l'insomnie jusqu'au jour. Il avait le bruit de la musique dans les oreilles. Sans cesse Mlle de Noirmont passait devant ses yeux, ayant attachées aux épaules ailes blanches comme le radieux Séphirin, dont elle avait un peu la figure, et il se croyait toujours l'entendre chanter :

"Pour être heureux il faut qu'on aime."

Le comte se leva, s'habilla, sortit de sa chambre et alla se promener dans le parc, en fumant un cigare.

Quand il pensa que Mme de Montperrey devait être levée, il entra au château. Depuis un instant, en effet, la marquise avait sonné sa femme de chambre. Le comte lui fit demander s'il pouvait être bientôt admis en sa présence. La marquise répondit qu'elle priait M. le comte de Lasserre d'entrer dans son boudoir et qu'elle allait être à lui dans un instant. En effet, après avoir attendu cinq ou six minutes, le comte vit paraître la marquise.

### VII

#### COMTE ET MARQUISE

— Ainsi, mon cher comte vous êtes déjà levé ? lui dit la marquise.

— Et déjà j'ai fait le tour de votre parc, répondit-il.

— Oh ! oh !

— Je n'ai pas pu dormir.

— Dois-je m'inquiéter ?

— Naturellement.

### CHANGEMENT D'IDEE

J'ai refusé de publier votre annonce des Amers de Houblon, l'année dernière, parce qu'alors je pensais qu'ils n'étaient pas favorables à la tempérance, mais ayant appris ce qu'ils sont, une médecine de grande valeur, moi-même et ma femme, en avons bénéficié, et je prends plaisir à les faire connaître.

Rév. JOHN SEAMAN,  
Editeur du Home Sentinel, Afton, N. Y.

### Amers de Houblons.

"Le mauvais et l'inutile ne sont jamais imités ou contrefaits." Ceci est spécialement vrai d'une médecine de famille, et il est prouvé positivement que le remède imité est de la plus grande valeur. Aussitôt que les Amers de Houblons mis à l'épreuve ont été reconnus par le monde entier comme la plus pure, la meilleure et la plus précieuse médecine de famille qu'il y ait sur la terre, plusieurs imitations surgirent et l'on commença à voler les articles dans lesquels la presse et le peuple du pays avaient exprimé les mérites des Amers de Houblons. On essaya par tous les moyens d'induire les malades à faire usage de ses drogues, espérant faire de l'argent avec le crédit, la bonne renommée des Amers de Houblons. Plusieurs autres fabriquent des élixirs ressemblant aux Amers de Houblons avec différentes devises dans lesquelles le mot Houblons était employé en vue de frauder le public. Tous ces prétendus remèdes sont des imitations ou des contrefaçons. Méfiez-vous en. Ne leur touchez pas. N'employez que les véritables Amers de Houblons qui ont une gerbe de Houblon vert sur le blanc de l'étiquette. Ne vous fiez à nul autre. Les pharmaciens et les commerçants sont prévenus contre la vente des imitations ou contrefaçons. 1er sept. 1882



### Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham,

est un spécifique souverain pour toutes les douleurs, faiblesse si communes à notre meilleure population féminine.

Médecine pour les Femmes. Inventée par une Femme. Préparée par une Femme.

La plus grande découverte médicale depuis l'origine de l'histoire.

Il ranime l'humeur qui s'abat, donne de la vigueur aux fonctions organiques et de la harmonie, donne de l'élasticité et de la fermeté au pas, restaure l'éclat naturel de l'œil, et repand sur la joue pâle de la femme les roses fraîches du printemps de la vie et du commencement de l'été.

Les médecins en font usage et le prescrivent volontiers.

Pour la guérison des maladies des reins chez l'un et l'autre sexe le composé est sans rival.

Le Composé Végétal et le Purificateur du Sang sont préparés au Nos 233 et 231, Western Avenue, Lynn, Mass. Prix de chaque \$1. Six boîtes pour \$5. Envoyez par la maille sous forme de pilules, ou de lozenges, sur réception du prix. \$1 la boîte pour chaque.

Aucune famille ne devrait se passer des pilules pour le foie de Lydia E. Pinkham. Elles guérissent la constipation, la constitution bilieuse et l'engourdissement du foie, 15 cents la boîte.

En vente dans toutes les pharmacies. Fabricé à Stanstead, P. Q. Le commerce journal par pharmaciens en gros.



### Odil Vallières & Cie.

Horlogers-Bijoutiers,  
No 86, Rue Commerciale et 17,  
Côte du Passage, Lévis.

A toujours en magasin un assortiment complet de montres, tel que MONTRES HOBLOGES, BOUTIERS et JONGS.

Montres et horloges réparées avec soin et garanti.

Lévis, 7 juin 1880.

### KIDNEY-WORT

A été reconnu comme la meilleure cure pour

#### Maladies des Reins.

Est-ce que le mal de dos ou une urine chargée démontrent que vous êtes victimes de cette maladie ? Alors n'hésitez pas ; employez le Kidney-Wort au plus tôt, (les pharmaciens le recommandent) et il fera rapidement disparaître la maladie et rendra la santé.

FEMMES.—Pour maladies de votre sexe, telles que douleurs et faiblesses, le Kidney-Wort est insurpassable et agit promptement et sûrement.

Pour les deux sexes.—Incontinence, rétention d'urine, dépôts visqueux, etc., douleurs sourdes et continentes, tout cède à son action curative.

Vendu par tous les pharmaciens. Prix \$1.00.

Le grand remède pour le rhumatisme, de même que pour toutes maladies douloureuses des

### KIDNEY-WORT

#### LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mails

Canadiennes et des Etats-Unis

1883 Arrangements d'hiver 1883.

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de 1ère classe suivants, bâtis sur le Clyde, à double engin. Ils sont construits à compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapidité et confort, renferment toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait la plus courte traversée.

Vaisseaux. Tonnage. Commandants.

NUMIDIAN	6100	(en construction)
PARISIAN	5400	Capt J. A. Wylie
SARDINIAN	4950	Capt J. E. Dutton
POLYNESIAN	4200	Capt B. Brown
SARMATIAN	3600	Capt J. Graham
CIRCASSIAN	4000	Lt. Smith, R. N. R.
MORAVIAN	3650	Lt. Archer, R. N. R.
PERUVIAN	3100	Capt J. Ritchie
NOVA SCOTIAN	3000	Capt Richardson
HIBERNIAN	3434	Capt Hugh Wylie
CASPIAN	3200	Lt. Thompson, R. N. R.
AUSTRIAN	2700	Lt. B. Barrett, R. N. R.
NESTORIAN	2700	Capt. D. J. James
PRUSSIAN	3000	Capt A. McDougall
SCANDINAVIAN	3000	Capt J. PARK
HANOVERIAN	4000	Capt J. G. Stephen
BUENOSAYREAN	3500	Capt J. Scott
COREAN	4000	Capt Barclay
GREGIAN	3500	Capt LeGallais
MANITOBAN	3150	Capt Macnicol
CANADIAN	2600	Capt C. J. Menzies
PHOENICIAN	2800	Capt John Brown
WALDENSIAN	2600	Capt Moore
LUCERNE	2800	Capt Kerr
NEWFOUNDLAND	1500	Capt McArthur
ACADIAN	1300	Capt McGrath

Les Steamers de la Malte de LIVERPOOL partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de Boston et BALTIMORE alternativement, et d'HALIFAX tous les SAMEDIS, (arrivant à Leugh Foyle pour embarquer et débarquer les passagers et les mailles allant en Irlande ou en Ecosse ou en venant), et de LIVERPOOL pour PORTLAND tous les SAMEDIS alternativement, faisant escale à QUEENSTOWN en revenant d'Angleterre, partent D'HALIFAX

Caspien ..... Samedi, 17 mars  
Sarmatien ..... Samedi, 24 mars  
Circassien ..... Samedi, 31 mars  
PARISIAN ..... Samedi 7 avril.

Prix de passage de Québec via Halifax :

Cabine ..... \$62 65, \$78 et \$88  
(Selon les accommodations.)  
Intermédiaire ..... \$45.00  
Entrepont ..... \$31.00

Prix du Passage de Montréal, via Portland :

Cabine ..... \$77 50 et \$87 50  
(Selon les accommodations.)  
Intermédiaire ..... \$45.00  
Entrepont ..... \$31.00

#### LIGNE DE GLASGOW

Pendant la saison d'hiver, un steamer fera chaque semaine le voyage de GLASGOW à PORTLAND ou BOSTON (via Halifax quand il sera nécessaire), et chaque semaine directement de Boston ou Portland à Glasgow, comme suit :

Connaissances directes données à Liverpool et Glasgow et à tous les ports du continent, pour tous les points des Etats-Unis et du Canada, et de toutes les stations du Canada et des Etats-Unis pour Liverpool et Glasgow.

ALLANS, RAE & Co., Agents.

13 janv. 1883.

ANNONCES NOUVELLES

Soumissions.—Fred. White. Vente par le shérif.—C. Aley. La Banque Nationale.—P. Lafrance. Librairie du Quotidien.—Graines.—S. Marmet. Soumissions demandées.—Elle Lachance. On demande.—Léon Roy. Dissolution de société. Tailleur demandé.—G. E. Robitaille. A vendre.—Léon Roy. Corporation de Lévis.—Flavien Roy. A louer.—Mme. P. Barras. A vendre.—Célestine Bonhard. A louer.—Onésime Bourget.

LEVIS, 5 AVRIL 1883

LA DETTE PUBLIQUE

L'immigrant qui désire s'établir dans un pays nouveau choisit de préférence celui où la dette publique diminue annuellement. Les Etats-Unis ont eu pendant un temps l'avantage sur nous. Cependant, nous sommes maintenant arrivés à une période où il nous sera permis de continuer nos grandes entreprises sans augmenter visiblement notre dette.

En 1867, la dette publique était de \$75,728,841; en 1874, elle était de \$108,344,964, ou une augmentation apparente de \$32,616,323.

On attribue assez souvent cette augmentation à l'extravagance du régime conservateur. Cependant il faudrait se souvenir que depuis 1867, Manitoba, la Colombie Britannique et l'île du Prince-Edouard sont entrés dans la confédération. Il a fallu assumer leurs dettes qui ne se montaient à pas moins de \$20,452,340. Si l'on ajoute à ce montant la dette d'Ontario et de Québec, c'est-à-dire \$13,859,079, ceci faisait pour l'augmentation pendant sept ans une moyenne de \$1,751,998.

En 1879, \$34,645,223 ont été ajoutées à la dette, c'est-à-dire une augmentation annuelle en moyenne de \$6,929,045. A la chute du ministère Mackenzie, nous devions \$142,990,187.

En 1882, \$10,671,465 ont été ajoutées, c'est-à-dire une augmentation en moyenne de \$3,555,055 sous le présent régime.

Comme le ministre des finances a annoncé qu'il n'y aurait pas augmentation de la dette cette année, mais au contraire un dégrèvement, on peut dire en règle générale que sous le régime conservateur la moyenne annuelle d'augmentation a été de \$2,667,866 contre \$6,929,042 pour les libéraux.

Nos adversaires parlent sans cesse de l'augmentation de la dette publique et ils veulent nous en rendre responsables, les chiffres que nous donnons peuvent les éclairer avantageusement.

Si nous mettons de côté \$20,452,340 montant des dettes des provinces, l'augmentation réelle de la dette a été de \$57,680,667.

A quel est due cette augmentation? Pour les travaux il a été dépensé \$12,674,125; pour le chemin de fer du Pacifique canadien \$26,446,339; pour l'Interocéanique, \$26,464,017; pour l'établissement de Nord-Ouest, \$2,920,000, faisant en tout \$68,104,481. Dans ces quatre items seulement il y a une augmentation de \$10,420,812 sur l'augmentation générale de la dette depuis la confédération.

Où est donc l'extravagance?

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 4 avril.

L'orateur occupe le fauteuil à 3.35 heures.

M. CAMERON (Inverness) demande un état des monts chargés au compte de la dette publique de la Puissance sur les chemins de fer et canaux, etc. Adopté. M. McCarthy appelle l'attention de la chambre sur le fait qu'on n'a pas mis sur les ordres du jour son projet de loi pour la création d'une cour de commissaires de chemins de fer, quoique ce projet a été rapporté par le comité des chemins de fer et canaux.

Le président répond que cette omission n'est due qu'à une erreur. Il a en conséquence donné instruction de mettre ce projet sur les ordres du jour.

M. McCARTHY fait motion pour que la Chambre prenne en considération le projet de loi des voitures de terre. M. OUMET propose en amendement que le projet ne soit pas pris en considération maintenant vu que cette Chambre le considère comme inconstitutionnel et inutile.

A l'appui de sa contre-proposition M. Oumet allégué que les conventions dont il est question dans ce projet de loi sont d'une nature privée et par conséquent en dehors de la juridiction du Parlement fédéral.

On projette de loi est inutile puisque le Code Civil de la Province de Québec en renferme toutes les dispositions moins une seule clause. C'est celle qui donne aux

tribunaux, juridiction pour décider si les conditions mises dans un contrat sont raisonnables ou non. L'orateur dit que l'on devrait en finir une fois pour toute avec les pouvoirs respectifs des législatures locales et du parlement fédéral. Et pour cela il suggère de nommer un comité pour déclarer si une mesure présentée est constitutionnelle ou non.

M. ABBOT croit le projet de loi bon; cependant il votera pour la formation du comité dont on a suggéré parce qu'il croit que ce serait le seul moyen d'empêcher les chambres de sanctionner des lois qui sont en dehors de sa juridiction.

M. McCARTHY dit qu'il verrait avec peine cette chambre ne pas adopter cette mesure parce qu'elle aurait des doutes si elle peut le faire ou non. Il traite longuement la question de savoir si la loi projetée est constitutionnelle ou non.

Il termine en prétendant qu'il n'y a consentement que d'une partie, si on refuse de signer le contrat tel qu'il est, le véhicule ne transportera pas les marchandises.

M. GIROUARD (Jacques-Cartier) fait voir le danger qu'il y a d'adopter une loi lorsque nous n'avons pas la juridiction nécessaire pour telle adoption. Il ajoute que ce projet de loi ne saurait être approuvé par les députés de la province de Québec puisqu'il empiète sur les droits des législatures locales. Enfin ce projet est dangereux pour le commerce des voitures ordinaires du Canada.

M. CASGRAIN continue la discussion. M. HECTOR LANGEVIN propose l'ajournement des débats. Adopté.

Séance du soir.

M. TUPPER (Pictou) propose la troisième lecture du projet pour accorder certains pouvoirs à la compagnie de poudre de l'Acadie.

M. ANYOT prétend que ce projet est ultra vires des pouvoirs du parlement fédéral. A l'appui de sa prétention, il cite certaines autorités prouvant que des lois de la nature de celle proposée sont de la juridiction exclusive des législatures provinciales.

La discussion se prolonge durant un certain temps et la troisième lecture est votée.

Le projet de loi pour amender la loi déclinant qu'il n'est plus nécessaire d'apposer des timbres sur les billets promissaires est adopté en comité.

Le projet de loi de M. McCarthy sur les commissaires subit sa deuxième lecture. La chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante:

Qu'il est expédient de pourvoir à l'examen de ceux qui désirent devenir patrons ou seconds de navires d'une certaine catégorie, enregistrés au Canada et employés dans les eaux intérieures de la Puissance ou au cabotage—et que, après certaines dates fixes, tout tel navire ainsi employé devra avoir un patron porteur d'un certificat régulier d'aptitude, à la suite de tel examen et devra aussi, s'il est d'une certaine classe ou catégorie, avoir un second ayant subi l'examen voulu et obtenu un certificat qu'il est apte à remplir ce poste.

Cette résolution est adoptée en comité, un projet de loi est soumis conformément à cette résolution et il est la première fois.

La chambre est ajournée à 10.30 h. p. m.

TELEGRAPHIE

ALLEMAGNE

Berlin, 4 avril.

Le théâtre national de cette ville a été incendié avec tout son contenu. Il n'y a pas eu de perte de vie.

Dublin, 4 avril.

On dit que le procès des prisonniers accusés des meurtres du "Phoenix Park" qui devait avoir lieu mardi dernier a été différé jusqu'à ce que leur avocat ait obtenu toutes les instructions nécessaires.

Limerick, 4 avril.

Il n'y avait que quarante personnes à l'assemblée publique convoquée dans le but de rendre un témoignage d'estime à Parnell.

Halifax

4 avril.

Le steamer du gouvernement Newfield partira pour Londres demain avec les échantillons de poisson destinés à l'exposition de Londres. Le mobilier de sir Charles Tupper est expédié à Londres sur le même steamer.

Mgr. Rogers, évêque de Chatham, Nouveau Brunswick, et le révérend Père Carter sont en ville. Ils s'embarquent pour l'Europe samedi sur le paquebot Parisian.

M. Joseph Austin, surveillant des douanes, a été mis à la retraite avec un traitement de \$1,000 par année.

Les estimés ont été présentés à la Chambre d'assemblée aujourd'hui.

On mande de Parrsboro que M. Guigg, marchand général, a pris la fuite. Son profit est très élevé, paraît-il, et un grand nombre de commerçants de Saint-Jean souffrent des pertes.

Montreal

4 avril.

Madame Williams réclame de la compagnie du chemin de fer Black River Valley la somme de \$7,733, balance due à feu son mari, entrepreneur.

Il a été construit 231 maisons en 1882; c'est une diminution de 17 sur l'année précédente.

M. Davelger a été nommé greffier de la cour du recorder; il était sous-greffier depuis 21 ans.

La récepte faite à Alibani a coûté \$5,000 à la ville.

Deux petites garçons, Prieur et Garon, ont été arrêtés pour vol d'un cheval et d'une voiture.

Un nouveau journal français doit

paraître dans les intérêts d'un groupe du parti libéral.

On n'attend pas l'hon. M. Chapleau avant la fin du mois de mai.

Le capitaine Chartrand, natif de Montréal, s'est distingué, paraît-il, dans l'armée française en Afrique.

Etats-Unis

New York, 4 avril.

N. A. Morse, gérant du Daily News de cette ville s'est logé une balle dans la tête, ce matin, pendant qu'il était aux affaires, dans son bureau. On croit que l'état de sa santé qu'il laissait à désirer et des pertes énormes dans "Wall Street" l'année dernière, sont les causes qui l'ont porté au suicide.

NOUVELLES GENERALES

Trois cent vingt huit condamnés aux travaux forcés viennent d'être embarqués à bord du Navarin, mouillé en rade de l'île d'Aix, pour être transportés en Nouvelle-Calédonie. Au nombre de ces condamnés se trouve Marin Fenayrou, l'assassin du pharmacien Aubert.

On est toujours sur le qui-vive à Swatow. Les navires de guerre allemands conservent une attitude hostile, et sont étroitement surveillés par les canonnières chinoises. A terre les bureaux publics sont gardés jour et nuit, pour éviter que les fonctionnaires ne soient enlevés par les marins allemands.

Il existe de sourds mécontentements et la situation est très tendue en Alsace Lorraine. Le député Antoine vient de publier un manifeste dans lequel il en appelle à la France et dit que la population n'attend qu'une occasion de revanche.

On affirme que le ministre de la Justice aurait reçu dernièrement l'offre d'une révélation complète de toutes les circonstances de l'assassinat de Dr Arcey McGree, pourvu que le pardon ou l'impunité soit promise et assurée aux délateurs.

Whelan qui a subi la peine capitale était-il le vrai coupable ou s'il n'a été qu'un des complices dans ce meurtre atroce?

Les juges de la Cour Suprême viennent de décider qu'à l'avenir il ne sera alloué pour impression de factums et autres choses, dans les causes en appel devant eux que 10 centimes par cent mots au lieu de \$1.

UNE FETE INTIME

Hier soir, les amis de J. A. Fontaine Sr., se réunissant au nombre d'environ quarante au salon de l'hôtel Victoria, dont il est le propriétaire, pour lui présenter une marque d'estime et de sympathie. Tout avait été préparé dans le plus grand secret, et ce n'est que lorsque M. Fontaine fut demandé au salon qu'il sut ce qui en était. Le corps de musique de Fraserville était rendu au salon, et M. Fontaine y entra escorté par MM. L. Thériault et A. Fortin, au son de "Vive la Canadienne".

Quand la musique est cessé, M. le Dr. Dabé, s'avant, et présents l'adresse suivante: "A J. A. FONTAINE, KOR., conseiller de ville, etc., etc."

Monsieur,

Permettez-nous de nous réunir ce soir auprès de vous pour vous donner une marque d'estime et d'affection. Depuis longtemps déjà nous désirions vous remercier de la généreuse hospitalité et de la franche et cordiale sympathie que vous nous avez montrées en toutes circonstances.

Un instant, cet hiver, nous avons cru avoir la douleur de vous perdre. Dame Rumour nous avait dit que vous partiez du milieu de nous. C'est alors que nous avons organisé la petite démonstration qui nous réunit ce soir.

Nous aurions voulu vous offrir plus tôt le petit cadeau que nous vous présentons, mais des circonstances incontrôlables ne nous ont pas permis de le faire avant aujourd'hui.

Daignez accepter ce léger témoignage d'estime que nous vous offrons et agréer en même temps les vœux sincères que nous formons pour votre bonheur et votre prospérité au milieu de nous.

Cette adresse était signée par P. E. Grandbois, M. P., G. H. Deschênes, M. P., P. P. Thériault, A. R. McDonald, sergent-major, I. C. B. E. T. Tritce, sergent-major, I. C. B. James-Yeo, surveillant du chemin, A. Ouellet, surveillant des ateliers, A. Fortin, Dr C. A. Dabé, Dr H. Hudon, Jos. Cloutier de Québec et une centaine d'autres.

M. Fontaine répondit par quelques mots bien sentis et partant d'un cœur ému; puis chacun vint à son tour complimenter M. Fontaine et lui donner une généreuse poignée de main.

Le précat consistait en un magnifique capot en caoutchouc fait à ordre par la maison Renfrew et Cie de Québec.

Vers dix heures les portes de la salle à dîner furent ouvertes et chacun prit place autour des tables magnifiquement servies. Le réveillon fut des plus joyeux. Nombre de santés furent présentées et bues avec enthousiasme. Entre autres les suivantes: "A notre hôte," par A. Fortin.

M. Fontaine étant garçon, M. L. Thériault, proposa une santé "Aux

vieux garçons;" réponse par L. A. Lots. "Aux musiciens," par J. P. Saindon; réponse par le Dr C. A. Dabé.

"Aux employés de l'Interocéanique," proposé par L. A. Lots; réponse par A. Braud. "Aux dames," par J. O. Girard; réponse par le Dr Dabé. Enfin, proposé par M. K. Talbot, "A. M. Z. Aubut," gérant de M. Fontaine et organisateur de la démonstration.

Va sans dire que toutes ces santés furent entendues de morceaux de musique et de chansons de toutes sortes. M. Jos. Guay et M. Marchessault, deux conducteurs de l'Interocéanique, et le Dr Dabé furent surtout très heureux dans leurs chansons comiques.

Enfin, comme sur cette terre les plus belles choses ont une fin, il fallut se séparer, et à deux heures, chacun retournait chez lui content et enthousiasmé de cette réception.

Rivière du Loup, 4 avril 1883.

—Communiqué

NECROLOGIE

C'est avec un sentiment de bien vivre douleur que nous avons appris la mort de M. Edouard Demers, fils aîné de P. X. Demers, écrivain, arrivé le 4 du courant à l'âge de 23 ans et onze mois.

Il a succombé à la pleurésie pulmonaire qui moissonne tant de jeunes existences parmi nous. La maladie a fait son œuvre dans l'espace de quelques mois. Ce peu de temps lui a suffi pour détruire toute existence que la jeunesse avec ses espérances, ses rêves et ses illusions, retessait fortement à la vie.

Mais la grandeur du sacrifice n'a pas ébranlé un seul instant son énergie vertu et son courage chrétien. Il a remis à Dieu avec confiance cette âme qu'il lui avait gardée toute entière et qu'il n'avait jamais voulu partager avec le monde. Ce n'est pas étonnant que la mort soit si belle et si douce, lorsque l'on a conservé dans toute sa vigueur et sa force cette piété solide et durable pensée au foyer de la famille et au collège. S'il est vrai que c'est l'âge où l'on tient le plus à la vie, c'est aussi celui où Dieu tient le plus à nous appeler à lui.

Nous nous associons à la famille en pieux pour partager ses regrets. Les sympathies du nombreux cercle d'amis que comptait M. Edouard Demers lui sont acquies dans cette grande épreuve qui vient de le frapper.

UN AMI

Ce mien mari.

Est trois fois plus homme qu'il n'était avant qu'il n'eût commencé de faire usage du renouveau de Wells. (Wells' Health Renewer) \$1.

COURRIER DE LEVIS.

Chambre de commerce.—Ce soir, au lieu ordinaire des réunions, à sept heures et demie, il y aura assemblée du conseil de la Chambre de commerce de Lévis.

Les remarqueurs.—On parlait encore, ces jours derniers, de l'amalgamation des bateaux-remorqueurs. Le fait est que l'on ferait bien d'y réfléchir et de se hâter un peu, car l'époque d'appareiller approche.

La majorité des propriétaires de bateaux-remorqueurs semble en faveur de l'amalgamation. Un petit nombre hésitent encore et seraient assez disposés de faire une année d'essai à leur propre compte.

Les conditions d'une telle organisation ne sont peut-être pas aussi avantageuses aux uns comme aux autres.

Il y a des personnes qui sont nées sous une bonne étoile, que la fortune caresse comme des enfants gâtés, tandis que d'autres conditions toujours l'infortune; on dirait de ceux à qui le sort conspire sans cesse contre eux.

Les premiers, comptant sur la protection du hasard, espèrent réaliser de plus grands bénéfices en étant laissés à leurs propres ressources, les derniers préfèrent "un je tiens que deux tu auras."

Tous agissent avec conviction, mais l'automne seul nous dira de quel côté on avait montré le plus de sagesse.

Pour nous, indifférents à cette question, nous souhaitons encoché à tous.

Qu'il y ait une amalgamation, que l'on économise des centaines de tonnes de charbon, que l'on taille sur les dépenses à droite et à gauche, nous le voulons bien.

D'un autre côté, que chacun travaille pour soi, à ses risques, qu'il y ait de la concurrence, que les équipages des bateaux soient plus nombreux, nous n'en sommes pas fâchés non plus; car il y aura toujours quelqu'un, soit le commerçant, le patron ou l'employé, qui, après tout, y trouvera son compte.

Agriculture.—M. Ed. A. Barnard, directeur de l'agriculture de la province de Québec, vient d'être nommé président de la ferme-modèle de Rougemont. A cette école, on admettra vingt élèves, soit un par district. Les demandes devront être adressées au sous-commissaire de l'agriculture, Québec.

He Anticosti.—On rapporte que des arrangements ont été pris entre les propriétaires actuels et les agents de M. Soudet pour l'achat de l'île Anticosti, pour des fins de colonisation ou autres, suivant les dispositions de l'acte inco-

porant la nouvelle société de colonisation.

La navigation.—Depuis la Confédération, il a été dépensé \$1,200,000 pour l'établissement de phares, signaux de tempête, etc., afin de donner plus de facilités à notre commerce de transport, et la dépense en rapport avec l'entretien de ces travaux s'est accrue d'un quart de million de piastres par année pendant la même période.

Cette année encore on demandera à la Chambre de contribuer davantage à cette dépense, afin d'assurer au Canada une plus large part du commerce d'exportation des Etats Unis.

Le gouvernement tient à protéger le commerce et il veut donner toutes les facilités possibles pour en augmenter la prospérité.

OH, QUELLE TOUX.—Voulez-vous accepter notre avis? C'est peut-être le signal de l'approche de cette terrible maladie, la Consommation. Demandez-vous si pour sauver 50 cts, vous pouvez courir le risque et ne rien faire pour l'empêcher. Nous savons par expérience que le "Shi-h's Cure" guérira votre rhume. Il ne manque jamais; ceci explique pourquoi plus d'un million de bouteilles ont été vendues l'an passé. Souage Croup et Coqueluche immédiatement.—Mères n'en manquez pas.—A vendre par O. J. Dion, pharmacien, rue Commerciale, Lévis.—

Cheval vicieux.—M. Ed. Brochu a failli se faire tuer hier soir, en attendant un cheval que l'on avait mis dans ses étables. Au moment de lui mettre son collier, le cheval se cabra et le sabot lui fit une blessure à la jambe. En voulant sortir du compartiment où il était, M. Brochu tira une raide dans le côté qu'il para en autant que possible, mais non sans sentir une douleur aiguë dans le côté qui le forcera probablement de prendre du repos pendant une quinzaine de jours.

Température.—La journée d'hier a été chaude. La neige a baissé de quatre pouces. Aujourd'hui, le temps est doux et la pluie est venue piéter main forte au soleil qui a commencé sa tâche de chaque printemps.

Mouches et punaises

Les mouches, coquerelles, fourmis, bêtes, punaises, rats souris, sautes, tanpes, coureurs sont chassés par la médecine "Rough on Rats." 15 cts.

COURRIER DE QUEBEC.

Accident.—Mardi après-midi, une grosse pierre s'est détachée de la corniche de la maison de M. Cossey, rue St-Jean, et est venue tomber aux pieds de M. Brault, chapelier, qui passait au même instant.

Un pas de plus et M. Brault était tué raide.

Cet accident est arrivé presque en même temps que celui de la cheminée dont nous avons parlé hier.

Condolances.—A une réunion des membres du Comité de régie de l'Union St-Joseph à St-Roch, tenue mardi soir, il a été proposé par M. L. O. Villeneuve, secondé par M. Joseph Allard, et résolu que les membres de cette société désirent offrir leurs sentiments de condoléance au Rev. Messire J. P. Sexton, leur dévoué chapelain pour la perte sensible qu'il vient de faire dans la personne de Dame B. Sexton, sa mère bien aimée—et que copie de la présente résolution lui soit transmise par M. le secrétaire.

Proposé par M. Nap. Dassault, secondé par M. J. B. Michaud, et résolu que les membres de cette société désirent offrir leurs sentiments de condoléance à M. J. E. Martineau, leur digne président, pour la perte sensible qu'il vient de faire dans la personne de trois de ses enfants chéris—et que copie de la présente résolution lui soit transmise par M. le secrétaire.

Douane.—La somme d'argent perçue à la douane, pendant la semaine écoulée le quatre avril, est de \$17,690.34.

Informations.—Messieurs Côté et Vanasse, entrepreneurs des travaux du chemin de fer du Nord, dans la ville de Québec, ont commencé à faire l'expropriation des terrains sur la rue du Prince-Edouard.

Noces d'argent de Notre-Dame de Lourdes.—Notre-Dame de Lourdes, disait l'au dernier à ses dévots et généreux clients de Québec et du Canada: au revoir, mes enfants. Fidèle à sa parole, du haut de son trône gracieux où elle siège en souveraine aimée, elle envoie son message de joyeux rencontre au mois de juillet prochain. Ce message fut écho à un autre bien précieux venu de Rome et du vicaric même de Jésus-Christ, Léon XIII, annonçant le jubilé des noces d'argent de Notre-Dame de Lourdes. L'année 1883 célèbre en effet le 25e anniversaire des apparitions de la Sainte-Vierge à Bernadette dans la grotte de Lourdes. Le jubilé accordé par Léon XIII exige un pèlerinage et une aumône à la grotte de Lourdes. Cette visite au sanctuaire d'outremer n'est pas possible à bien des personnes qui en ont pourtant le vif désir. Notre-Dame de Lourdes à Saint-Sauveur offre

un dédommagement tout à fait opportun à leur pitié. En échange des grâces qu'elle tient en réserve cette année, un bœuf s'ouvrira en juillet prochain pour venir en aide à sa chapelle béate. Faisons donc honneur aux noces d'argent de Notre-Dame de Lourdes, donnons à Marie Immaculée, montrons-nous ses généreux enfants et notre mère nous le rendra.

**Assemblée importante.**—L'assemblée annuelle des actionnaires de la banque Nationale est convoquée pour le 16 mai prochain.

La direction vient de lancer un circulaire en réponse à celle publiée récemment par quelques actionnaires. Les directeurs espèrent que les actionnaires ne transmettront point leurs procurations pour voter à l'assemblée générale avant d'avoir reçu un état détaillé des opérations de la banque.

**Médical.**—Les examens préliminaires pour l'admission à l'étude de la médecine doivent avoir lieu, le 4 mai prochain, à Montréal, dans les salles de la faculté de médecine de l'université Laval.

Pour pouvoir subir cet examen, les candidats ont à produire un certificat de bonnes mœurs, et à remettre entre les mains d'un des secrétaires du bureau provincial du collège des médecins et chirurgiens dix jours au moins avant l'examen, des honoraires au montant de \$10.

**Cour supérieure.**—Plusieurs jugements seront rendus en cette cour le neuf du présent mois.

**Assemblée.**—L'assemblée des actionnaires de la compagnie de la traversée est convoquée pour mardi prochain, à trois heures de l'après-midi, au bureau de la compagnie, marché Finlay.

**Les pilotes.**—Les pilotes de Québec ont reçu ordre de se tenir prêts. Le premier détachement partira pour le Bic la semaine prochaine.

**Arpentage.**—Messieurs Louis Gosselin et Pierre Gosselin, arpenteurs de Québec, ont été chargés par le gouvernement fédéral d'arpenter un certain nombre de cantons dans le Nord-Ouest.

**Démonstration.**—M. l'abbé Guéridé étant appelé à exercer son ministère dans une autre paroisse, les habitants de St-Etienne de Lauson lui ont présenté une magnifique adresse.

**Inhumations.**—Soixante personnes ont été inhumées dans le cimetière St-Charles, pendant le mois dernier. Il y avait 25 garçons, 19 filles, 8 hommes mariés, 7 femmes mariées, 1 veuf et 1 veuve.

**Sommaire.**—Nous venons de recevoir la livraison de février de la *Revue Canadienne*. En voici le sommaire:

- I.—La justice criminelle sous la domination française.—Edmond Lareau
- II.—Un pays qui renait.—S. Leuz
- III.—La vallée des Ormouls (Canton de Vaud, Suisse).—J. Ausermet
- IV.—Causerie scientifique.—Séverin Lachapelle, M. D.
- V.—Le mariage de Lamotte-Cadillac.—T. P. Bédard.
- VI.—Bibliographie: Histoire des canadiens-français.—P. B. Mignault.
- VII.—Une étrangère, VI.—Francis Barnett.
- VIII.—Revue politique.—Gastav Lamohe.
- IX.—Notes littéraires.—Louis Laforce.

**La princesse Louise.**—A Ottawa, on dit que la princesse Louise sera dans la capitale le douze avril. A Halifax, on attend son aïeule, venant de Bermudes, dans le courant du mois de mai. A Québec, on dit l'un et l'autre alternativement.

Quelqu'un qui arrive des Bermudes, nous informe qu'il n'est nullement question du départ de la princesse Louise, en cet endroit.

Son Altesse est en parfaite santé. Elle fait une promenade chaque jour soit en voiture, soit en chapeau à vapeur.

**Informations.**—Il y a dix-huit ans, un nommé Asselin quittait Sainte-Famille, (le Québec), sa paroisse natale, pour New-York. Il était alors âgé de dix-huit ans. Depuis, on n'en a plus entendu parler. Toute information sur le compte de ce compatriote serait reçue avec reconnaissance par les parents.

On peut adresser à ce bureau toute communication à ce sujet.

**Notes personnelles.**—Le consul de Stockholm, accompagné du vice-consul de France, à Montréal, M. C. O. Perrault, s'est embarqué pour le Havre, hier, à bord de l'Amérique.

—Il nous fait plaisir de savoir que M. Plunkett, maître de poste, n'est pas aussi sérieusement malade que le disait un journal de Québec.

**Mal intentionné.**—Hier, un gamin de Saint-Sauveur s'est avisé de mettre le feu à un voyage de poste que conduisait un cultivateur. Lorsque celui-ci s'en aperçut, il était trop tard pour songer à éteindre les flammes qui ont consumé jusqu'au dernier brin de paille

**Cour du recorder.**—Deux hôteliers, l'un de la rue Notre-Dame des Anges, l'autre de la rue Saint-Joseph, sont accusés d'avoir vendu de la boisson le jour de Pâques. La preuve est faite et jugement sera prononcé ces jours-ci.

**Académie de musique.**—Les directeurs de cette Académie ont établi, à la dernière réunion générale, un règlement engageant des aspirants au concours annuel de la société un examen préliminaire qui est fixé au 16 avril. Cet examen préliminaire a été institué dans le but de ne permettre l'entrée au concours qu'aux élèves ayant l'acquiescement et le talent nécessaires pour leur permettre de compter avec quelque raison sur un résultat satisfaisant, épargnant par là même à ceux qui n'ont pas la capacité requise une dépense inutile et le désagrément d'un échec à peu près certain.

\* \* \* "Restez à votre place et votre place vous sera gardée." Mais vous ne pouvez espérer garder votre place si n'avez la santé, le fondement de tous succès. Par exemple, un ingénieur de chemin de fer, à l'emploi du chemin C. M. de St-Paul, a été sérieusement affecté de diabète pendant six ans. Il prit quatre boîtes de Kidney-Wort et il écrit maintenant qu'il est entièrement guéri et qu'il travaille régulièrement.

### "Rough on rats."

Chassez les rats, souris, coquerelles, mouches, fourmis, bêtes, punaises, sautes, taupes, 15 cts. Chez les Droguistes.

### FAITS DIVERS

—Le succès surprenant du Composé végétal de madame Lydia E. Pinkham pour plusieurs maladies particulières aux femmes a puissamment contribué à l'importance de sa découverte et on fait qu'elle le sait rendre tout à fait bien-faisant.

**Failites.**—On signale plusieurs failites sur le Manitoba, la semaine dernière. A Winnipeg: J. A. Moore et Cie, quincaillerie, passif \$40,000, actif dépassant cette somme. Ils demandent six mois de délai.

A Douglas, chaussures, passif \$1,500, il offre 50c.

P. L. Knoppen, hôtel, passif non constaté.

A West Lynne: W. B. Robertson, épicerie, a conclu un concordat à 30 pour cent, garanti par endossements; passif environ \$30,000.

A Prince Albert: J. R. Mephail demande du délai. Les marchandises n'ont pu lui parvenir à temps.

A Brandon: Winters et O'Neil; le shérif est en possession des biens. P. Waram, épicerie, passif, \$2,500, offre 30 pour cent, mais l'offre a été refusée.

James McNichol, chaussures, passif non constaté. On espère un bon dividende.

A Selkirk: John Christianson, marchandises générales, passif \$1,200, actif \$300.

Des Pannes, rubans, veours peuvent être teints, pour ressortir avec n'importe quel chapeau neuf, avec les Diamond Dyes, 10 cts. pour toute couleur.

**Notes de chemins de fer.**—W. Van Horne, surintendant du chemin de fer du Pacifique, est arrivé à Montréal.

—Quelqu'un demandait à un surintendant d'une ligne de chemin de fer, aux Etats-Unis, une position comme serre-freins. On lui répondit qu'il n'avait pas de chance dans le moment, mais que, avant dix jours, quelqu'un serait tué et qu'après il pourrait remplir la vacance. La situation n'était pas avantageuse.

—Des hommes qui s'y entendent en fait de chemins de fer prétendent que les principales lignes louent un trop grand nombre de wagons, et qu'il vaudrait mieux qu'elles en achèteraient. La ligne Wabash a payé pour le loyer de wagons, en 1882, \$221,000 en 1881, elle avait payé \$174,000. Ceci indique que loin de chercher à faire disparaître cet état de choses désavantageux pour les compagnies de voies ferrées comme pour le public, on l'aggrave dans une assez grande proportion.

En certaines circonstances, pendant l'hiver qui vient de s'écouler, par exemple, cette manie de louer des wagons a été préjudiciable au trafic.

—On dit qu'un M. Plunkett, d'Ottawa, vient d'inventer un système d'accoupler les chars qui va combler une véritable lacune. Par ce moyen, plus de mains égarées, de bras ou jambes coupés. Les serre-freins ne seraient plus exposés à être broyés à tout instant.

—Le rapport des recettes du Grand-Tronc que nous avons publié hier, était pour la semaine écoulée au 24 mars et non au 31 mars.

—Ces jours derniers, le feu a détruit la gare du Grand-Tronc à Swartz Creek, Michigan, plusieurs wagons et un éléveur.

—Le *Railway Times*, de Londres, annonce que M. Stevens a ses plans tout à fait complètes pour la construction d'un chemin de fer électrique entre Douvre et Londres.

—Un des plus beaux édifices de la cité de Hamilton, c'est la fabrique où le *Myrtle Navy* est fait. Certains gens croient, sans doute, que mettre le tabac en torquette est la chose la plus facile du monde. Que l'on fasse une visite à travers les nombreuses machines si compliquées de cet établissement et l'on en reviendra vite de cette idée. Ici, des presses hydrauliques, là-bas d'autres à presser, plus loin des machines en fer d'une grande force, en outre de puissantes engins et autres machines.

**Maritime.**—La compagnie du Saint-Laurant a acheté un nouveau bateau à vapeur à New-York pour faire le service de la Baie des Chaleurs. La compagnie va faire préparer prochainement les bateaux qui voyagent au Saguenay, afin de se tenir prêts pour l'ouverture de la navigation.

—Le vapeur océanique *Scandinavian*, parti de Portland, est arrivé à Glasgow hier. Sur 402 tonnes que composent sa cargaison d'animaux quatre sont morts durant la traversée.

—On parle de Londres qu'une barque a échoué à Holyhead et 23 hommes de l'équipage ont péri.

—A Saint-Jean, Terre-Neuve, il soufflé une forte brise de vent de l'ouest depuis hier, et la glace est maintenant libre de glace.

—La compagnie de sauvetage de la Poissance vient de recevoir une communication du surveillant qu'elle a placé sur le vaisseau de guerre *Phoenix*. Il paraît qu'il n'y a plus de glace autour du bâtiment et que celui-ci n'a pas bougé de la position qu'il occupait l'autome dernier. La compagnie va bientôt commencer les travaux de renforcement et fera conduire la frégate à Halifax aussitôt que le détroit de Canso sera libre de glace.

—Pendant le mois de mars, 491 bâtiments ont jeté l'ancre dans le port de New-York. Ce chiffre se décompose comme suit, quant à la nationalité: Américains 141, autrichiens 5, belges 10, anglais 204, danois 5, français 7, allemands 23, indiens 19, hollandais 8, norvégiens 29, russes 2, espagnols 4, suédois 3 et vénézuéliens 1. Il y avait 173 steamers, 49 navires, 143 barques, 45 brigantins et 81 goélettes.

—Dans le bas du fleuve, on ne voit pas de glace, mais le thermomètre marquait hier, en certains endroits, 32 degrés au-dessous de zéro.

—La glace est compacte presque sur tout le parcours du golfe.

—A l'île Anticosti, la glace s'est mise en mouvement; le thermomètre marque 28 degrés.

—Une lettre de Halifax annonce que le steamer du gouvernement *Napoleon III* est parti, hier matin, pour aller transporter des troupes à Terre-Neuve.

Bay City, Mich., 3 fév. 1880.

Je crois qu'il est de mon devoir de vous envoyer un certificat pour l'avantage de toute personne désireuse de savoir si les Amers de Hobbson sont bons ou non. Je sais qu'ils sont bons pour débilité en général et l'indigestion; renforcent le système nerveux et donne une nouvelle vie. J'en recommande l'usage à mes patients.

DR. A. PRATT.

### Dece.

**Dece.**—A Lévis, ce matin, après trois mois de maladie soufferte avec la résignation d'un vrai chrétien, Louis Riouard, à l'âge de 23 ans et onze mois, enfant bien-aimé de P. X. Demers, est décédé.

Des obsèques auront lieu samedi prochain, le 7 courant, à 9 heures à m.

Le convoi funèbre quittera la résidence de son père, rue Wolfe, à 8 1/2 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. Parents et amis sont priés d'y assister.

**KIDNEY-WORT**

Est un Remède Efficace pour toutes les maladies des REINS et du

### —FOIE—

Il agit spécialement sur les principaux organes, leur donne de la force, stimule secrétion de la bile et purifie les intestins.

Si vous êtes atteint de maladies qu'occasionnent le mauvais air, le froid, la bile, la dyspepsie ou la constipation, ayez recours à ce remède infallible.

Durant le printemps, on devrait faire usage de la SAKIFRAGE pour nettoyer le système vital.

Ce remède est vendu par tous les pharmaciens.—Prix \$1.00. 26 mai 1882.—la pour la guérison certaine de la

**KIDNEY-WORT**

**ANSELME LAINE**

PEINTRE

Remercie ses amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils lui ont donné jusqu'à ce jour. Il espère de continuer à mériter leur patronage par la ponctualité et la promptitude avec lesquelles il exécutera tout ordre que l'on voudra bien lui confier.

ANSELME LAINE, No. 17, Rue St-Georges, Lévis, 21 mars 1883.—15j

### Vente par le shérif

DU DISTRICT DE QUEBEC  
No. 703, Ross vs. Bédard.—Le No. 135 du cadastre de la paroisse de St-Patrice de Beauvillage. Vente à la porte de l'église paroissiale de St-Patrice de Beauvillage, le 18 avril courant à 10 heures à m.  
C. ALLEYN, Shérif.  
Bureau du Shérif, Québec, 4 avril 1883.

**SOUSSIONS**

DES SOUSSIONS cachetées, marquées "Proviens, fourrage et éclairage pour la police à cheval," et adressées à l'honorable ministre de l'Intérieur, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de mardi le premier mai.

On pourra obtenir des formules de soumission imprimées, contenant tous les renseignements relatifs aux articles et quantités requis en s'adressant à ce département.

Les soumissions devront être faites sur ces formules imprimées, autrement elles ne seront pas reçues.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque payable par une banque canadienne pour au moins dix pour cent du montant total des soumissions, lequel chèque sera confié que si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera retenu si la soumission n'est pas acceptée.

Il ne sera rien payé aux journaux qui insèrent cette annonce sans être dûment autorisés.

LINDSAY RUSSELL, Sous-ministre de l'Intérieur, ERE J. WHITE, Contrôleur, Ottawa, 29 mars 1883, 5 avril 1883.—11

**A vendre ou à louer**

Plusieurs maisons situées dans de beaux sites. Conditions faciles. S'adresser à LEON ROY, ou à JOS. EDM. ROY, Notaire, 8 fév. 1883.

**Le Renouveur des cheveux, de Hall**

Est un composé scientifique renfermant les plus puissants agents réparateurs du régime végétal. Il rend aux cheveux gris leur couleur primitive, et nettoie le cuir chevelu. Il guérit les pellicules et arrête la chute des cheveux. Il fournit à la chevelure les principes nutritifs nécessaires à son développement, la rend brillante et douce et il est sans égal pour le coiffure. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été offerte au public, car son effet est de longue durée, et ne nécessite qu'une application de temps à autre. Des médecins éminents le recommandent, il est même officiellement approuvé par l'Empereur de l'Est du Massachusetts. La popularité du Renouveur des Cheveux, de Hall ("HALL'S HAIR RENEWER") s'est accrue, par une épreuve de plusieurs années, dans le pays et à l'étranger, et cette composition est connue et employée actuellement par toutes les nations civilisées de la terre.

Préparé par R. P. Hall et Cie à Nashua, N. H., E. U.

En vente chez tous les Pharmaciens.

Jambons fumés. Saindoux en canistres. Saindoux en seaux. Saindoux en tinettes. Lard en quart. Fleur, poisson etc.

**George Tanguay,**

No. 7, RUE ARTHUR, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

3me Porte de la Banque Montréal 12 mars 1883.—1m.

**A LOUER**

Une maison de commerce à deux étages située à St-Joseph de Lévis, village Lauzon. Cette maison est maintenant occupée par Honoré Pelchat. En outre, elle est située à proximité du bas, in de rattaché. Ce petit commerce est très avantageux, soit pour un magasin d'épicerie ou de marchandise sèche.

S'adresser à M. ONESIME BOURGET, Employé civil, village Lauzon, 26 fév. 1883.

**EN VENTE**

A LA LIBRAIRIE DU "QUOTIDIEN"

Manuel de piété à l'usage des congréganistes de la Sainte-Vierge de Ville-Marie..... \$6.50

Manuel des congréganistes contenant diverses prières à l'usage des personnes pieuses..... 50

Heures à l'usage des congrégations de la Sainte-Vierge, écrites dans les collèges contenant les règles de la congrégation..... 45

La Sainte communion d'un vieillard par Hubert Lebon..... 40

Les plus belles prières de Saint-Anselme de Liguori, réunies dans un ordre méthodique et formant un manuel complet d'exercices pieux, pour chaque jour, pour chaque semaine, pour chaque mois, pour divers temps de l'année et pour les principales circonstances de la vie par le père Saint-Onesime, rédempteur..... 1.00



### GRANDE VENTE A REDUCTION

Fonds de Banqueroute

MARCHANDISES SECHES

A l'Enseigne du Steamship

No. 12, RUE COMMERCIALE, LEVIS.

Le sousigné informe ses pratiques et le public en général qu'ayant fait l'achat de Fonds de Banqueroute de MM. Ridger et Mandore de Montréal il leur vendra toutes ces marchandises à sacrifice pour faire place aux marchandises du printemps qu'il reçoit tous les jours.

La vente sera pour un temps limité seulement, vu que les marchandises qu'il offre, étant sacrifiées, se vendent rapidement. C'est à vous d'en profiter.

Il vous vendra: Serge à l'habit de \$1.00 pour 75c. Koffe à Robe de 15c " 10c. Coton jaune de 10c " 8c. etc.

Aussi un assortiment complet de Gant de Kid et Corsets à moule prix.

Venez faire une visite et vous convaincrez et sachiez que le tout est sacrifié; pour argent comptant seulement.

G. S. MARCEAU, 12, Rue Commerciale, Lévis, 31 mars 1883.—1m

**A LOUER**

Une maison située sur la rue Wolfe, divisée en sept appartements, manie de toutes les commodités possibles.

Il y a aussi de bons Lagers écuries, etc. etc.

Il est à remarquer que la rue Wolfe est l'une des plus belles rues de la ville. Le tout à bon marché.

S'adresser à M. JULIEN CHARBIEU, Station de police, Lévis, 19 mars 1883.—15j

**PROVINCE DE QUEBEC,** District de Québec

Dans la Cour Supérieure

No. 614

Le seizième jour de mars mil huit cent quatre-vingt-trois.

FRANCOIS HALLE, de la paroisse de St-David de l'Auberivière, ci-devant de Notre-Dame de la Victoire, comté de Lévis, cultivateur,

Demandeur

et

JOHN CORWIN, ci-devant de la paroisse de St-David de l'Auberivière, comté de Lévis, maintenant de lieux inconnus, ingénieur,

Défendeur.

Vu la requête présentée de la part du demandeur aussi l'affidavit produit et le rapport de l'huissier fait au bref de sommation émané en cette cause; et vu qu'il que le défendeur a laissé son domicile dans la province de Québec, mais qu'il a perçu des biens dans icelle, il est par le protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Québec, ordonné que par avis à être publié deux fois en langue française dans le "Quotidien," papier-nouvelles publié en cette langue dans la ville de Lévis, et deux fois en langue anglaise dans le "Daily Telegraph," papier-nouvelles publié en cette langue dans la cité de Québec, le dit défendeur soit assigné à comparaître sous deux mois de la dernière publication du dit avis, pour répondre à la demande du dit demandeur et que faute par lui de ce faire, il soit permis au dit demandeur de procéder contre lui comme dans une cause par défaut.

Vraie copie. Dép. P. C. S. Signé Ed. L. BERNARDIN, 30 mars 1883.

**GRAINES**

DE JARDINS, CHAMPS Etc.

A VENDRE CHEZ

**S MARRIT**

COTE DU PASSAGE, LEVIS.

Vous trouverez comme par le passé une collection aussi variée de choix de graines de jardins et de champs, à l'usage des maisons de gros les plus recommandables.

Votre attention est attirée sur les graines d'ARABLE A GIGUEBE si vantées par les SOCIETES D'AGRICULTURE par leur croissance rapide et donner en quelques années de belles SUCRERIES. Aussi GRAINES DE NOYER.

Remise libérale aux marchands de la campagne. 30 mars 1883.



Kendall's Spavin cure

Le meilleur remède inventé jusqu'à aujourd'hui, parce qu'il est certain dans ses effets et ne produit pas d'empoules. Lisez les certificats suivants :

Cher Mons. J'ai fait usage du "Kendall's spavin cure" que vous m'avez adressé, sur ma demande et j'en ai obtenu la plus entière satisfaction.

Pléinement convaincu de l'efficacité de cette préparation, je me propose de l'avoir constamment sous la main, et c'est pour cela, que je vous prie de vouloir bien m'en expédier une bouteille.

Lisez le témoignage de cures merveilleuses.

Fremont, Ohio, 25 janvier 1881. Dr. B. J. Kendall & Cie., Messieurs. Je crois qu'il est de mon devoir de vous exprimer mes remerciements pour les bienfaits et les avantages que j'ai retirés de votre inestimable Spavin Cure, dont la réputation est si étendue.

West Enosburg, Vt., 15 fév. 1881. Dr. B. J. Kendall & Cie., Messieurs. Il y a plusieurs mois, je me suis fait une blessure à la jointure du genou, qui amena une tumeur de la grosseur d'une grosse noix.

En vente chez tous les pharmaciens. LYMAN fils et CIE., Montréal, P. Q. Agents-général



SAISON DES FETES!

Dernières nouveautés en HORLOGERIE et BIJOUTERIE au magasin de

Joseph Donati,

158, rue St-Jean et 241, rue St-Paul

Généralement, les marchands prennent occasion de la saison des fêtes, pour faire des frais d'étalage qui éclipsent leurs voisins.

On se figure peut être que le prix d'un effet est exorbitant. Eh bien, on est complètement dans l'erreur, car il est probablement impossible d'acheter à meilleur marché que chez lui.

Les réparations de toutes espèces sont faites soigneusement et avec célérité.

En remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'ici, M. DONATI, sollicite de nouvelles visites.

LOTERIE

Pour venir en aide à la construction de l'église de St-David de Lauberivière

Président-honoraire : Mousaigneur J.-D. DEZIEL, Curé de Lévis

Objets de la Loterie : Un prix en or de \$500-\$500, Un prix en or de 300-300, Un prix en or de 200-200, Un prix en or de 100-100, Quatre prix en or de 50-200, Quatre prix en or de 25-100, Dix prix en or de 10-100, Vingt prix en or de 5-100, Cent prix en or de 1-200, Deux cents prix en or de 1-200

TRENTE PRIX : 30 LOTS DE TERRAIN de 40 pieds de front sur 90 pieds de profondeur, évalués à \$200-\$6,000

Total des prix \$8,000 372 LOTS!!

Prix du billet : 25 Centimes seulement. Le but qu'ont en vue les organisateurs de cette loterie est d'aider à payer l'église de St-David, le comité espère recevoir l'encouragement général.

Madame veuve Pierre Bourassa, de St-David, de l'Auberivière est l'agent général à qui toutes demandes de billets ou correspondances devront être adressées.

On demande des agents dans toutes les paroisses. Dame veuve PIERRE BOURASSA, agent-général, St-David l'Auberivière.

La loterie de Saint-David de Lauberivière qui devait avoir lieu le 10 octobre a été remise à plus tard, tous les livrets n'étant pas entres.

Chemin de fer Intercolonial. ARRANGEMENT POUR LA '82 Saison d'hiver '83

LE ET APRES LUNDI, le 4 DECEMBRE

Les trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit :

Table with columns: Départ, Temps de C. de Lévis, Temps de Québec. Rows include Express pour Halifax et St. Jean, Train d'accommodation et malle, Train de Fret, Express de Halifax et St. Jean, Train d'accommodation et malle, Train de Fret.

Les Trains pour HALIFAX et ST. JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St. Jean resteront à Campbellton.

Les chars Pullman laissant Lévis, les Mardis, Jendis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St. Jean.

Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec

D. POTTINGEE, Surintendant en chef Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 28 nov. 1882.

Aux Selliers

Messieurs C. Valentine et Fils ont le plaisir d'annoncer aux selliers qu'ils viennent de recevoir leurs garnitures de Haruais directement des manufactures des Etats-Unis et d'Angleterre, ce qui les met en état de vendre à des conditions plus avantageuses qu'à Montréal ou à Québec.

C. Valentine et Fils, Marchands de selleries et de cuir, TROIS RIVIERES.

5 janvier 1882.



Elie Bedard importateur de Montres et Bijouteries

243, rue Saint-Paul En face du dépôt du chemin de fer du Nord-Québec.

Le magasin le plus achalandé, le mieux assorti et le meilleur marché du quartier. Avez-vous besoin d'une montre en or ou en argent, d'une chaîne, boutons de chemise, c'est chez M. Bedard qu'il faut aller.

Vous voulez faire un cadeau. Un collier ou une bague, des pendants d'oreilles ou des bracelets en or ou vous plainriez, vite allez chez M. Bedard.

Il vous manque des pièces d'argenterie c'est chez M. Bedard qu'il faut vous procurer. Enfin c'est là que vous devez acheter des bijoux, des chaînes en or, dames, etc., etc.

Avant d'aller ailleurs arrêtez-vous à l'adresse ci-dessus. Lévis, 5 déc.—3m

—Il viendra une dame me demander. On le regarda de travers : la maîtresse de l'hôtel était une femme sérieuse dans son genre et ne voulait pas que ses locataires recussent des dames.

—Vous lui direz, s'il vous plaît que je suis sorti pour m'occuper de son affaire. —Très bien monsieur, répondit l'hôtesse.

Du moment où il y avait une affaire, et où Cervin était sorti, la dame était fort respectable. Cervin sortit enchanté pour deux raisons : la première était qu'il ne verrait pas madame Lagarde ce jour-là ; la seconde était en effet, qu'il allait s'occuper de son affaire, mais probablement pas dans le sens qu'il eût voulu.

Entre deux courses, car le pauvre diable n'était pas assez riche pour négliger même pendant une heure ses intérêts, et les intérêts de ceux qui l'employaient, il trouva le moyen d'aller partout où il pouvait obtenir quelques renseignements sur la fin tragique du Missouri.

Le lendemain il était sur pied de si bonne heure, qu'il réveilla tout le monde dans l'hôtel. Sans s'inquiéter du mécontentement général, il dit à l'hôtesse, d'un air fort grave :

CHEMIN DE FER Quebec - Central CHANGEMENT D'HEURES

A partir de LUNDI, 11 DECEMBRE, 1882

Les convois circuleront comme suit :

Table with columns: Dép. de Sherbrooke pour Jct. Beauce, Lévis et Québec, Arriv. à Jct. Beauce, à Lévis, à la Tr. Lévis, Dép. de Québec pour Jct. Beauce, Sherbrooke et différents endroits de la Nouvelle Angleterre, Dép. Trav. Québec, Dép. de Lévis, Arriv. à Jct. Beauce, Départ, Arriv. à Sherbrooke, Arriv. à St-Joseph, Arriv. à St-Joseph pour Lévis, Arriv. à Lévis.

De chars-palais sont attachés à tous les convois de voyageurs. Les trains circulent sur l'heure de Montréal.

Le Québec-Central est le seul chemin de fer qui conduise aux célèbres mines d'or de la Chaudière. Il est en même temps le chemin le plus direct qu'il y ait entre Québec et Boston et les principales places de la Nouvelle-Angleterre.

Leva et Alden, agents des billets, vis-à-vis l'hôtel St-Louis, Québec. Sherbrooke, 11 déc. 1882. Lévis, 11 octobre.

BAUME ET ONGUENT RHUMATISME



LE GRAND REMÈDE FRANÇAIS. Il guérit le rhumatisme et deux ou trois applications métront fin aux douleurs de toutes sortes

De Madame M. L. Goyette, de Montréal : J'ai souffert des douleurs violentes dans le côté pendant plus de 6 ans ; je me suis mis sous les soins de bons médecins, mais aucun ne m'avait apporté de soulagement, quand j'employai une bouteille de Baume de Madame F. Berthiaume contre les rhumatismes qui fit cesser la douleur complètement.

De J. H. Sicekwell, de Montréal : J'ai souffert longtemps de douleurs graves dans l'œil droit, et je ne reçus aucun soulagement de l'usage de remèdes bien recommandés. Mais une bouteille de Baume de Mme F. Berthiaume contre le rhumatisme me guérit.

H HASWELL, Agent de pharmaciens degros, Montréal. O. J. DION, Pharmacien, Lévis. MADAME F. BERTHIAUME, Boite 178, B. P., Montréal. 19 fév. 1883.—1a718

On a besoin

On a besoin d'un coffre fort (safe) de seconde mains en bon ordre. S'adresser à N. LAMBERT et Cie. St-Joseph, Beauce. 14 fév. 1883.—15j

Corporation de la ville de Lévis

Liste des électeurs de la ville de Lévis, pour les élections parlementaires de la province de Québec, pour 1883, en vertu de l'acte électoral de Québec.

BUREAU DE LA CORPORATION DE LA VILLE DE LEVIS Lévis, 15 mars 1883.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les listes des électeurs dans les divers quartiers de la ville de Lévis, qualifiés à voter aux prochaines élections d'un ou plusieurs membres de l'Assemblée législative de la Province de Québec, et aussi de la chambre des communes, ont été préparées suivant la loi et qu'un double en est déposé ce jourd'hui dans le bureau du sousigné, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée et qu'une séance du conseil de la ville de Lévis sera tenue LUNDI, le deuxième jour d'AVRIL prochain, à huit heures du soir, pour examiner les dites listes et les corriger s'il y a lieu. Et prendre en considération les plaintes, par écrit, produites, au bureau du conseil, suivant la loi au sujet des dites listes.

Les dites listes entreront en vigueur à l'expiration des trente jours qui suivent la publication du présent avis et resteront en force jusqu'au mois de MARS prochain et ultérieurement jusqu'à ce que de nouvelles listes soient faites et mises en vigueur sous l'autorité de l'acte électoral de Québec.

Par ordre, FLAVIEN ROY, Secrétaire de la ville de Lévis, Lévis, 15 mars 1883.

La Banque Nationale

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des actionnaires aura lieu au bureau de la Banque, MEROREDI, le 16 MAL prochain, à TROIS heures P. M. Le livre des transports d'actions sera clos depuis le 16 jusqu'au 30 avril inclusivement. Par ordre, P. LAFRANCE, Caissier. 4 avril 1883.

Collège Militaire Royal du Canada

Les examens annuels pour admission comme cadet auront lieu le 6 mai 1883. On pourra obtenir des renseignements en adressant au département de la milice et de la défense, Ottawa.

Tailleur demande

Un tailleur bien recommandé trouvera de grands avantages en se mettant en communication par lettre avec la boîte 452 Sherbrooke P. Q. 17 janv. 1883—3f

Dissolution de société

La société connue sous le nom de "Gilbert et Guenette," Etienne Gilbert, de Saint-Sauveur de Québec, et George Guenette de Lévis, faisant affaires comme entrepreneurs de pompes funèbres, est dissoute de consentement mutuel, à compter de ce jour. Le sousigné George Guenette, de cette ville, à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il continue les affaires au même endroit, No. 3, rue Saint-George, Lévis. 19 mars 1883.—lm

"LE QUOTIDIEN" Journal du soir

PARAISANT TOUS LES JOURS Prix de l'abonnement : UN AN \$2 50 SIX MOIS 1 25 TROIS MOIS 65 Taux des annonces : Première insertion - 10 cts. la ligne. Insertion subséquente - 5 "

FEUILLETON DU QUOTIDIEN 5 avril 1883.

ANGELE PAR HENRI GREVILLE.

(Suite.) —Il faudrait savoir, se disait-il en marchant, mais madame Lagarde ne dira jamais ce qu'elle a intérêt à cacher ; il faudrait savoir en faveur de qui est fait le testament ou s'il n'y a pas de testament. Si la petite fille est quelque part honnête et bien élevée, ce serait grand dommage de l'aider à rencontrer sa mère... drôle de mère et drôle de femme ! Je ne comprendrai jamais pourquoi Georges l'a épousée, à moins que ce ne fût pour l'enfant... Ou donc demeurait la grand'mère ?... A Beaumont ! s'écria-t-il tout à coup, en se frappant le front, oui, Beaumont, c'est cela ! Moi qui ai tant cherché ! Est-ce drôle qu'on oublie ainsi pendant des années, et puis qu'on se rappelle au moment où l'on y pense le moins ! Si j'avais trouvé il y a dix ans... Ici il se perdit dans des réflexions

retrospectives trop profondes pour qu'il pût facilement s'y reconnaître. Cervin était un homme qui ne savait nager qu'autant qu'il avait pied ; loin du bord il perdait la tête et se sentait obligé de revenir, de peur de se noyer.

—Beaumont ! c'est bien cela, je me rappelle aussi le département. La vieille femme est peut-être morte depuis le temps ! Et puis il faudrait encore prouver que Georges n'existe plus, car enfin on n'a jamais vu un notaire vous mettre en possession de l'héritage d'un vivant !

Il reprit à petits pas le chemin de sa demeure, et vraiment au moment où il arrivait sur le seuil, il ne s'étonna point qu'il y eût eu si peu envie d'y rentrer.

—Je me demande, se dit-il en prenant son bourgeois et sa clé des mains d'un garçon sale et endormi, je me demande si madame Lagarde a jamais habité un endroit aussi peu appétissant que celui-ci ? Oh oui, certainement, il n'y a pas à en douter !

Il se coucha par là-dessus avec un certain contentement

de soi-même, trouvant comme Titus, dont il n'avait oublié le nom et l'histoire, qu'il n'avait pas perdu sa journée.

Il s'endormit, et dans ses rêves vit passer cent figures confuses parmi lesquelles revenait infatigable celle de Georges Lagarde, gai et souriant comme aux bons jours d'autrefois. Vers quatre heures du matin, il s'éveilla en sursaut sous la pression d'une idée tellement impérieuse que son sommeil en était troublé.

—Il y a un endroit, se dit-il tout haut, tant il était obsédé par sa pensée, il y a un endroit où l'on sait les nouvelles des navires perdus ; c'est peut-être au ministère de la marine, peut-être au ministère du commerce, mais il y a un endroit ! J'irai demain.

Là-dessus il se rendormit.

XXII

Le lendemain il était sur pied de si bonne heure, qu'il réveilla tout le monde dans l'hôtel. Sans s'inquiéter du mécontentement général, il dit à l'hôtesse, d'un air fort grave :

Meubles et effets à bon marché

Nap. Arsenault,

No. 48, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

A l'honneur d'informer le public qu'il continue comme par le passé à acheter tout espèce de meubles et effets de second main, lingerie, etc., etc.

Il profite de cette circonstance pour annoncer qu'il tient aussi un grand assortiment de meubles neufs en frêne, plaqués en noyer noir, tels que bureaux à toilette, couchettes, commodes, etc. paillasses à ressort, matelas en crin et en laine, et une grande variété de chaises en canne, toulées et en bois, provenant de la manufacture américaine.

Aussi : une grande quantité de toutes espèces d'effets qu'il serait trop long d'énumérer.

Le tout vendu à des prix qui défient toute compétition.

ATTENTION!

CHAQUE TORQUETTE DU MYRTLE HAVY! PORTE LA MARQUE T. & B. EN LETTRES BRONZÉES. AUCUNE AUTRE MARQUE DE COMMERCE